

En quelques mots : de-ci, de-là

1) Du 26 décembre 1991... au 17 mai 2007

Dans quelques années, c'est-à-dire bientôt, les **petits-enfants d'aujourd'hui, nous interrogeront à l'âge de l'adolescence, sur les années rouges, sur les milliers de victimes** — dont pour un grand nombre d'entre eux, leurs grands-pères, autres parents proches, amis... — **algériennes, assassinées par des Algériens "leurs compatriotes"**.

Nous n'échapperons pas à leurs questions et nous n'avons d'ailleurs aucune raison de les esquiver. Mais que leur répondrons-nous ? Oui, que répondrons-nous, **conscients d'ores et déjà que cette page d'histoire ne figurera pas dans leurs manuels scolaires** ? Si par miracle elle était tout de même enseignée, elle sera résumée ainsi : "Après une mini-crise de courte durée, les Algériens se sont réconciliés grâce à un homme de "paix" : Abdelaziz Bouteflika."

Déni ou mensonge. Serait-ce nouveau ? Les générations post-indépendance (nous-mêmes, nos enfants) n'ont-elles pas été contraintes au lycée d'ingurgiter des pages d'histoire indigestes dont étaient exclus **Abane Ramdane, Mohamed Boudiaf, Krim Belkacem** ?

D'autant plus ennuyeuses (les pages d'histoire) qu'elles ne nous privaient pas du droit d'aller chercher la vérité ailleurs, au sein de nos familles, auprès de témoins, ou dans les **rares ouvrages existants à l'époque et qui circulaient sous le manteau**. Et après 45 (quarante-cinq) ans d'indépendance, la guerre de Libération avec certes ses héros, ses martyrs, mais aussi ses erreurs, ses purges, n'a toujours pas été écrite. L'affaire dite des "faux moudjahidines" qui refait surface bruyamment, nonobstant toutes les tentatives de banalisation ou d'étouffement par le pouvoir, confirme la filiosité (et c'est un euphémisme) de ce dernier à faire la lumière — toute la lumière — sur ce pan de notre histoire commune. **Notre fierté, notre honneur, mais qui ne dispensent nullement ses acteurs, ses témoins du devoir de vérité.** Pour

quelles raisons en serait-il autrement ? La France résistante n'a-t-elle pas connu Vichy et les collaborateurs ? La révolution d'octobre 1917 de Lénine n'a-t-elle pas connu les effroyables goullags et les purges sous le règne de Staline ?

Ces brèves remarques ne sont pas une digression au thème initial de cette chronique. Elles sont au contraire destinées à confirmer le principe selon lequel **l'islamisme terroriste et sa barbarie ne seront pas écrits** puisqu'en réduisant ce terrorisme à la seule "réconciliation", le premier magistrat du pays entend surtout faire naître une amnésie collective.

Un énorme trou béant dont il tirerait avantage puisqu'il demeurerait dans la mémoire collective celui qui a réconcilié les Algériens.

Déviations à l'histoire qui d'ores et déjà fait son chemin.

Combien sont-ils en effet ces citoyens (ennes) qui veu-

lent se persuader par confort personnel mais aussi par usure (sur laquelle le pouvoir est de retour et que le pays est parfaitement sécurisé ?

Les spectaculaires et mauvais coups tout à fait récents du GSPC ? Ils préfèrent ne pas y penser surtout lorsqu'il se trouve encore un ministre pour leur donner de fausses assurances en déclarant : "Le GSPC va être éradiqué en totalité et ne constitue pas une menace importante" (Ould Kabila Dahou).

Sept attentats à la voiture piégée ont été la réponse du GSPC qui ne fait plus de son allégeance à Al-Qaïda un mystère.

Alors que dirons-nous donc à ces nombreux petits-enfants d'aujourd'hui, adolescents, puis hommes et femmes de demain, lorsqu'ils nous poseront la première question, à savoir la **différence entre le 26 décembre 1991 et le 17 mai 2007** ?

Nous leur dirons : le 26 décembre 1991 furent organisées des élections législatives. Il y eut un premier tour avec 188 sièges pour le FIS. Nous fûmes nombreux à demander l'interruption du processus électoral conscients du danger que représentait la prise du pouvoir par le fascisme. Interruption qui fut salutaire pour la République, nonobstant toutes les voix qui s'élevèrent ici et ailleurs pour nous sommer de nous laisser inculquer le virus du sida tout en sachant que l'on n'en guérit jamais. On nous appela les "éradicateurs". Eux étaient les bons qui trouverent normal que les "méchants" que nous étions soient menacés, condamnés à mort, assassinés (eux ou leurs proches) par l'AIS, le FIDA, les GIA composés de criminels prêts à mettre le pays à feu et à sang depuis fort longtemps, élections ou pas élections. Et lorsque défaite, vaincue, l'AIS déposa les armes, notre conviction nous les "méchants" éradicateurs et non éradicateurs étaient que les bourreaux allaient être jugés puisque reconnus coupables. En somme, notre conviction — **bien naïve au demeurant** — fut de croire que le pouvoir assumerait jusqu'au bout l'interruption du processus électoral. Ne voilà-t-il pas que si tôt élu, en 1999, le premier magistrat du pays qualifia cette interruption "de première violence", accorda la grâce amnistiaire à des criminels qui n'avaient jamais été jugés, condamnés en janvier 2000. Et en août 2005, le coup de grâce a été donné avec l'effroyable charte qui blanchit, pardonne et amnistie les émirs sanguinaires et leurs acolytes en décidant **l'extinction des poursuites** — toutes les poursuites — contre eux. Le 26 décembre 1991, il ne s'est rien passé. Le 16 janvier 1992, date du 2^e tour interrompu, n'existe plus.

Le Comité de sauvegarde pour l'Algérie ? Un souvenir, un simple souvenir qui a coûté la vie à Abdelhak Benhamouda, Hafid Senhadri, Djilali Belkhenchir ses membres fondateurs et tous trois assassinés par l'islamisme terroriste.

Le 2 janvier 1992 ? Un simple souvenir où des milliers d'Algériens marchaient de la place du 1er-Mai à la place

des Martyrs pour demander l'interruption du processus électoral. En tête de "ligne" se tenaient côte à côte, le Dr Saïd Sadi, feu Abdelhak Benhamouda, feu Aboubakr Belkaïd, MM. Réda Malek, Ali Haroun. Terminé et oublié. "La vie continue", répètent les donneurs de leçon.

C'est alors que se profile à l'horizon l'échéance électorale du 17 mai 2007. Des élections législatives envisagées par le pouvoir pour marginaliser un peu plus, un peu mieux, les **démocrates, en offrant certainement plus de sièges, plus de concessions aux islamistes.** Comment s'étonner alors qu'un ancien émir fier de revendiquer son statut de criminel en déclarant qu'il avait assassiné des militaires et qu'il en était fier (voir numéro 2346 de *Jeune Afrique*, interview de Madani Mezrag) bomber le torse et déclarer tout aussi fièrement que rien ni personne ne l'empêcherait de participer aux législatives ?

Comment s'en étonner alors que blanchi, amnistié et non condamné par un tribunal qui donc pourrait le déchoir de ses droits civiques ? La loi ? Certainement pas, le premier magistrat du pays ? Aucunement.

Mais les **républicains. Oui les républicains qui sont encore aujourd'hui convaincus** comme moi, que celui-ci ou d'autres criminels qui lui ressemblent ne prendront jamais place dans un hémicycle où se sont assis **Miloud Bedia** (enseignant universitaire) **M'hamed Boukhouza**, (sociologue), **El Hadi Filci** (médecin), **Hafid Senhadri** (cadre supérieur de l'Etat). Tous assassinés par la barbarie terroriste aujourd'hui pardonnée. Ils ne prendront pas la place de feu **Abdelhamid Benhadouga** (écrivain), menacé par les GIA et "qui était resté dans sa petite maison de Hussein-Dey exposé à tous les dangers... Ce sont ses enfants qui surveillaient les sorties de leur père. Voilà ce que vaut la vie d'un criminel aujourd'hui" (Waciny Laredj, A. Benhadouga *Histoire d'un homme, d'une genèse, Algérie littérature et Action 1996/2001 textes choisis*).

Ces législatives n'auront nullement pour objectif de renforcer la démocratie car le **premier magistrat du pays ne renoncera jamais à sa "dawla islamya"**. La participation du camp républicain permettra-t-elle réellement à celui-ci d'imposer son projet de société en détenant un pouvoir non négligeable : le pouvoir législatif ou aboutira-t-elle surtout à crédibiliser des élections, lesquelles feront la part belle aux islamistes après que le pouvoir leur ait accordé l'**absolution en faisant d'eux des partenaires politiques et non plus des "responsables de la tragédie nationale"** ? (Termes du décret présidentiel du 14 août 2005).

Il ne faudra jamais perdre de vue que les élections du 17 mai 2007 ne ressembleront pas à celles de 1997.

A l'époque l'islamisme était défait militairement.

Le 17 mai 2007, cette vérité demeurera valable avec tout de même ce bémol important, à savoir que le GSPC donnera d'autres coups. Le 17 mai

2007, l'islamisme n'aura pas été vaincu politiquement puisque les élections du 17 mai 2007 parachèveront la politique de concessions, d'amnistie, mise en œuvre par des textes de lois et accordée aux **islamistes terroristes** sans réserve aucune.

Elle conforteront tous leurs alliés des partis islamistes ou autres partis idéologiquement proches dans leur opinion selon laquelle : 1) "L'interruption du processus électoral était une violence." (A. Bouteflika. 2.) Il faut laisser le temps au temps. Du temps ? Les islamistes en ont. Ils ont même tout le temps. En somme si l'on devait résumer ce que l'on pourrait dire aux adolescents de demain à leur première question : "La différence entre le 26 décembre 1991 et le 17 mai 2007" l'on pourrait dire : aucune, car tel le jeu de l'oeil qui ramène les joueurs à la case départ, la politique de réconciliation nous remplace avec les élections du 17 mai 2007 face au danger de 1991 en l'aggravant.

Oui en l'aggravant car aucune loi **aucun décret ne peut détruire les tombes de ceux dont les bourreaux déclarent avoir été assassins et fiers de l'être.** Y aurait-il une prise de conscience, un déclic surtout dans le camp des républicains ?

Qui oserait l'affirmer ? Une chose est sûre : c'est en tout état de cause ma profonde conviction : **il serait vain d'en attendre un souffle d'ouverture, de modernité ou de déverrouillage politique.** Le 17 mai 2007 le premier magistrat du pays répartira les quotas en fonction de ses ambitions, de son idéologie islamiste et de sa règle coutumière dont il a fait un mode de gouvernance : **diviser pour régner.** Le 17 mai 2007 consacra le parachèvement de la charte pour la "paix".

Sur le papier bien sûr, en théorie, car dans la société, les fractures sont réelles et profondes. Et lorsqu'un professeur de philosophie, Mohamed Benbrika, lance un appel pour "que soient débussés les semeurs de la fitna" (chiites) en Algérie, (*El Watan*, 19 février 2007), ne lui répondons pas qu'il est alarmiste. En 1991 lorsque des jeunes filles de cours universitaires se plaignaient de violences islamistes on leur répondait : "Ce ne sont que des actes isolés. Vous êtes alarmistes." **Prenons donc ses propos au sérieux** car la violence islamiste ne s'arrêtera pas avec le dépôt des armes.

Elle peut adopter d'autres formes dont **"l'existence de chiites** à Constantine, Tيارت et Mostaganem", selon ce professeur d'université. Avec, dit-il, "la bénédiction de l'ambassade d'Iran en Algérie !" Et comment donc ! **Ce que l'Iran n'a pas réussi en 1991 il le retente en 2007.** Lorsque sunnites et chiites s'affronteront — à Dieu ne plaise — on fera alors appel à M. Benbrika pour lui demander sa documentation, son opinion. **Il deviendra l'homme incontournable.** Et pourquoi pas aujourd'hui avant demain ? Parce que les élections du 17 mai 2007 ne doivent en aucune façon être polluées par quoi que ce soit. Les affiches avec belles colombes et slogans creux vont bientôt orner

les murs sales de la capitale et autres wilayas.

Le 17 mai 2007 ? Il ne se passera rien pour la démocratie, les droits de l'homme et les libertés.

2) De Cannes au dialogue islamo-chrétien

Tandis que se tenait la semaine passée côte à côte à Cannes, les président Jacques Chirac et Abdelaziz Bouteflika apparemment "réconciliés", une délégation islamo-chrétienne de la ville de Lyon s'est rendue au même moment en Algérie. C'est à elle que je consacrerai cette chronique car sincèrement la ritournelle des politiciens, un coup "je t'aime à en mourir", un coup "je ne t'aime plus, ou je te déteste" est lassante et n'est après tout ou avant tout que de la politique et comme telle non fiable.

Puisque, dit-on la politique est l'art du possible.

La venue du cardinal Barbarin de Lyon accompagné d'une importante délégation et celle du représentant de la Mosquée de Paris, M. Abdallah Zekri peuvent en effet — si elles ne sont pas parasitées — être porteuses d'espérance pour de meilleures relations à l'avenir des relations d'amitié — j'ose employer ce mot par ailleurs galvaudé — car croire en Dieu que l'on soit musulman ou chrétien c'est accueillir l'autre dans son identité propre, fraternellement dans le respect des différences. **C'est en tout état de cause mon islam et ma croyance en un Dieu universel.** Un islam tel que vécu par Monsieur le ministre Mustapha Chérif qui a entendu dialoguer avec Sa Sainteté le Pape Benoît XVI.

Qu'il en soit remercié et il est sincèrement regrettable que la presse ne se soit pas fait l'écho d'une rencontre aussi importante. Croire en Dieu c'est accepter que la parole de l'autre soit différente avec tolérance et respect de l'autre. **Ce n'est pas de dialogue théologique dont il s'agit** — Je laisse cette lourde tâche à ceux qui sont compétents pour ce faire — mais d'un regard tourné vers l'autre pour l'écouter et le comprendre. C'est véritablement le sens qu'a revêtu la présence de cette délégation islamo-chrétienne qui a eu elle-même des rencontres avec des personnes des deux communautés.

Cette rencontre islamo-chrétienne tranchait totalement avec certaines **urticaires géantes récurrentes** ayant servi récemment à des campagnes antichrétiennes sous prétexte de conversions massives de musulmans ou autres fadaïses et balivernes.

Cette rencontre islamo-chrétienne est venue surtout rappeler à ceux qui ont vécu les années rouges, notre solidarité avec la communauté chrétienne toutes les fois qu'un religieux, une religieuse, étaient assassinés.

Comment nos mémoires oublierait-elles le père Clavier et les sept moines de Tibhirine ? Comment oublier le courage de Monseigneur Tessier archevêque d'Alger qui, à l'instar des autres religieux, a refusé de partir pour partager les souffrances des Algériens ?

La venue de cette délégation

Par Leïla Aslaoui



tion islamo-chrétienne signifie aussi et surtout qu'**être musulman aujourd'hui c'est effectivement être choqué dans sa croyance face à des caricatures aussi stupides qu'inutiles.** Mais est-ce bien utile par contre de répondre par des procès ? Ne serait-il pas grand temps pour les musulmans d'argumenter, de s'impliquer dans l'explication des valeurs de l'Islam ? **Il ne suffit plus de dire que l'on est offensé et de laisser la voie libre à ceux qui disent agir au nom de l'islam en engageant ou en incendiant et en saccageant des ambassades occidentales.** La violence n'est pas la réponse précisément parce qu'elle ternit l'image de l'islam. Faut-il encore le dire, l'expliquer. Cela n'est pas seulement nécessaire. C'est indispensable.

N'est-ce pas là un des sens les plus importants qu'il faille donner à la présence (de quelques jours) de musulmans et de chrétiens en Algérie ?

Au même moment l'on apprenait le décès de Maurice Papon, préfet de Paris en 1961. Si cet homme a été condamné pour ses faits de déportation contre des juifs, il s'est éteint sans avoir rendu compte de ses exactions commises contre les Algériens sortis manifestement pacifiquement le 17 octobre 1961 à Paris pour protester contre le couvre-feu instauré par le même Papon. Aucun organe de presse (parlée et écrite) en France n'a entendu commenter ces faits. L'écriture commune de l'histoire dont parlent les politiques ne débiterait-elle pas par ces petits gestes médiatiques en réalité politiques puisque destinés à décrire les relations ?

3) Divers

Dans une mise au point publiée dans *El Watan* du 19 février 2007, un ancien ministre puis chef de gouvernement (juillet 1992/août 1993) a entendu apporter sa version de faits le concernant différents, affirmait-il, de ceux rapportés par M. Azzedine quelques jours auparavant (*El Watan* 8 février).

Quoi de plus normal ? Sauf que ce "monsieur" Azzedine était inattendu voire surprenant. Car il n'y a pas de monsieur Azzedine mais il y a Le commandant Azzedine.

Un homme qui n'était ni à la Maroc ni en Suisse mais à la zone autonome d'Alger. Et nous sommes nombreux à respecter l'homme et son glorieux passé. Nous sommes nombreux à l'aimer et à le vénérer. Le commandant Azzedine, une arête de poisson en travers de la gorge de certains ? Il faut le croire car le "Monsieur" Azzedine était plutôt petit... petit... petit...

L. A.